

L'or du Kivu passe au-dessus de la tête des Congolais

RD CONGO Creuseurs et prostituées survivent dans des conditions misérables

► Au Kivu, l'exploitation industrielle de l'or a chassé les paysans des gisements les plus prometteurs.

► Une organisation locale, mise sur pied par le docteur Mukwege, vient en aide aux plus pauvres des Congolais.

REPORTAGE

LUHWINDJA (SUD-KIVU)

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

L'abourée par les camions-citernes, déchirée par le passage des lourds engins de chantier transportés sur des semi-remorques, la route, que les pluies diluviennes transforment en piste boueuse, ne monte pas plus haut que Luhwindja. Tout en haut de la colline, on aperçoit les barrières qui ferment l'entrée de la mine exploitée par l'entreprise canadienne Banro.

Là-bas, on ne passe plus. L'exploitation industrielle de l'or du Kivu a chassé les paysans, qui ont dû se replier plus bas dans la vallée. Les déversements de mercure ont aussi empoisonné les cours d'eau où s'abreuvait le bétail et la terre des sommets a été retournée comme une crêpe par des excavatrices géantes, fouaillée, égrenée jusqu'à ce qu'elle livre les paillettes dorées qui seront fondues sur place et transformées en lingots.

Les gens de Luhwindja, eux, descendent chaque matin vers la rivière en glissant dans la boue, bottés, harnachés, transportant pelles et pioches. Durant des heures, sur le carré minier qu'on leur a laissé au fond de la vallée, ils creusent des galeries mal étagées, où seuls peuvent se glisser de jeunes garçons minces comme des anguilles. Ils tamisent la terre sur la rive, essaient de recueillir eux aussi quelques milligrammes de cet or – qui est à la fois la richesse et la malédiction de la région.

« On ne nous laisse rien »

Chaque soir, un petit avion quitte les sommets où se trouve la mine industrielle. Il prend la direction de Bukavu et de l'héliport aménagé au pied de l'hôtel Orchids, où se réunissent les grands opérateurs miniers. Appuyés sur leur pelle, les creuseurs suivent l'appa-

reil des yeux : « *C'est notre or, transformé en lingots, qui part ainsi vers l'étranger. Et nous, on ne nous laisse rien, sauf quelques miettes.* » Ils savent que l'entreprise ne s'arrêtera pas aux sommets, que la terre de leurs ancêtres, de Twangiza jusque Kamituga en passant par Lugushwa et Namoya, sera systématiquement broyée. Sur ces vastes étendues devenues stériles, il ne restera rien pour les populations locales.

Mais tout en remâchant sa colère, on

vit, on s'accroche. Chribagula, trop vieux pour descendre vers la mine, est assis sur ses casiers de bière et attend le retour des creuseurs. Parmi ses sept enfants, il a dû choisir celui qui ira à l'école. Les autres, faute de moyens, deviendront creuseurs à leur tour. Plantées le long de la route, des cahutes proposent de la bière, des brochettes, des bananes. Des femmes, véritables bêtes de somme, transportent vers les hauteurs des sacs plus hauts qu'elles ou descendent du ravitaillement vers le site minier. En fin d'après-midi, des filles en perruque, serrées dans des pagnes bariolés se glissent entre les cabanes. Tenant à la main leurs escarpins pointus, elles trébuchent dans la boue mais sourient d'un air engageant. C'est qu'à la tombée de la nuit, alors que la musique se fait plus forte, les creuseurs vont remonter. Il sera temps alors de délester les plus chanceux, le temps d'une passe sur des châlits de bois sans matelas.

La taille mince, la mine arrogante avec ses boucles d'oreille et son pull neuf, Angeline Bubanza, 22 ans, regarde de haut ses consœurs d'hier. Elle toise les hommes sans baisser le regard, décourageant les plus entreprenants en leur assénant : « *Comment osez-vous me proposer 5.000*

francs congolais pour une passe (un peu plus de trois dollars...) alors que moi, en réparant un châssis de voiture, je gagne 15 dollars facilement ? » Dans les locaux d'Action pour la promotion de l'enfant et de la femme (Apef), une organisation locale mise sur pied par le docteur Mukwege qui vient quelquefois saluer ses anciennes patientes, Angeline est fière de retracer son parcours.

Son père est mort alors qu'elle avait

neuf ans. A quinze ans, alors qu'elle était en deuxième année du secondaire, sa mère n'a plus pu payer ses frais scolaires. « *Même mon uniforme, que je lavais le soir pour le remettre le matin, tombait en morceaux... Je ne pouvais plus continuer. C'est alors qu'une voisine m'a proposé de l'accompagner au carré minier. Couchant avec des mineurs, j'ai pu m'acheter des robes, des souliers ; je ne demandais que 1.500 francs congolais (un dollar), mais en travaillant beaucoup, j'arrivais à gagner quelque chose. J'avais quinze ans lorsque je me suis retrouvée enceinte, des dizaines d'hommes auraient pu être le père de ce garçon. Un an plus tard, une fille est arrivée et j'ai commencé à avoir des infections... C'est alors que l'Apef m'a contactée, me proposant de suivre des cours. Au lieu*

de la couture, de la vannerie, j'ai choisi la mécanique, nous étions 8 filles et 46 garçons et cela me plaisait. Par chance, j'avais échappé au sida et après avoir été soignée, j'ai pu faire un stage dans un garage à Bukavu. »

« Tous à l'école »

Sans sourire, le regard sévère, Angeline assure : « *Là, j'ai montré que j'étais la meilleure et je suis devenue la cheffe d'une équipe de 13 garçons. J'ai appris à me faire respecter. Les femmes en sont capables, autant sinon plus que les hommes...* » Pressée de retourner au travail, Angeline conclut : « *L'Apef m'a donné de la valeur. La preuve : comme je gagnais ma vie, j'ai trouvé un "mari légal" avec lequel j'ai eu deux autres enfants. Ils sont donc quatre, et ils iront tous à l'école, je vous l'assure...* »

Partout, au Sud-Kivu et ailleurs, des associations locales, soutenues par l'aide étrangère, tentent ainsi d'aider les plus pauvres, les plus abandonnés des Congolais.

Absent à Genève où se retrouvaient les donateurs, le gouvernement congolais n'est pas présent à Luhwindja non plus. Sauf pour percevoir les taxes routières et multiplier les tracas, tandis que les redevances de la société Banro, lorsqu'elles sont payées, vont directement à Kinshasa. ■

COLETTE BRAECKMAN



« TRIBUNAL SUR LE CONGO »

Un procès fictif, montré à Bruxelles, où tout est vrai...

Exposé des faits, témoignages à charge, à décharge. Voici deux ans, le réalisateur suisse Milo Rau a réuni, à Bukavu, tous les éléments d'un procès exceptionnel : des victimes, des acteurs de terrain, des avocats, des experts. En cause : quatre cas illustrant la violence qui ravage l'est du Congo – violence des armes, violence de l'injustice économique, du vol de terres, de la spoliation sous toutes ses formes. Tribunal fictif certes et qui ne compense pas l'impunité qui caractérise les innombrables crimes commis dans la région... Mais tribunal tout de même, qui a suscité une forte émotion lorsque le film, tiré du procès, a été projeté à Bukavu, renforçant l'exigence d'une justice véritable. Soutenu par *Le Soir* et Amnesty international, ce film, *Tribunal sur le Congo*, sera projeté ce lundi soir au Théâtre national à Bruxelles et il sera suivi par un débat auquel participeront, entre autres, Milo Rau lui-même, Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty Belgique francophone ou encore le politologue congolais Wamu Oyatambwe.

C.B.

l'expert « Explosion de cancers, d'enfants mort-nés ou mal formés »

ENTRETIEN ■

Alain Lubamba wa Lubamba est député national, vice-président de la Commission chargée des relations extérieures, expert en développement durable et responsabilité sociale des entreprises.

Le secteur minier a-t-il contribué à l'essor du pays ?

A l'époque coloniale, le Congo avait produit 5 milliards de tonnes de cuivre. Non seulement cette production contribuait pour 70 % au budget de l'Etat, mais les revenus avaient permis aux Belges de construire plusieurs villes au Katanga : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi, Kambove... En outre, après l'indépendance, la Gécamines, prenant la relève de l'Union minière, assurait la protection des tra-

vailleurs, logement, santé, éducation des enfants. En 2002, alors que le pays sortait de la guerre, un nouveau Code minier a été promulgué, dicté par la Banque mondiale.

Un code incitatif dont les résultats sont mitigés.

C'est-à-dire ?

Grâce à ce code très libéral, les investisseurs se sont bousculés et la production de cuivre s'est élevée à 15 milliards de tonnes en quinze ans. Mais le secteur minier n'a contribué au budget de l'Etat qu'à hauteur de 5 %, les investissements en matière de sécurité ont été insuffisants et, surtout, la dégradation de l'environnement s'est avérée inquiétante : dans les

zones minières, on déplore une explosion de cancers, des enfants mort-nés ou mal formés, l'apparition de maladies jusqu'à présent inconnues dues aux rayons ionisants, aux radiations... Après 15 ans, il était donc temps d'engager la réforme du secteur minier afin de pouvoir dégager des ressources bénéficiant à la population, augmentant sa sécurité.

Quels sont les grands points du nouveau Code minier ?

La contribution du secteur minier au budget congolais s'élève désormais à 3 % du chiffre d'affaires, contribution ventilée comme suit : 50 % pour le gouvernement central, 20 % pour les provinces, 15 % pour les territoires, 15 % de réserve pour les générations futures. Pour des matières définies comme stratégiques comme le cobalt, le lithium, le coltan, le taux de la

redevance est passé de 2 à 10 %. Le Parlement a voté ce nouveau Code minier et surtout le chef de l'Etat a mis la pression : recevant les géants du secteur minier, il leur a expliqué que les facilités de 2002 prévues pour dix ans avaient duré vingt ans, que les dividendes devaient être partagés, qu'il n'était plus question de rapatrier la totalité des bénéfices ; des 40 % devant revenir au Congo ne restaient souvent que 6 %... La discussion a duré sept heures mais, face à un Congo qui possède 70 % de la production mondiale de cobalt, les miniers ont dû s'incliner. Il s'agit là d'une grande victoire... ■

Propos recueillis par
C. B.